



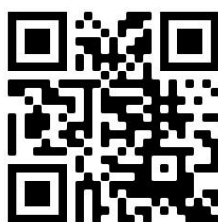
Association Laïque de Gestion d'Etablissements d'Education et d'Insertion

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION DU 47

Les Troubles du Spectre de l'Autisme

Guide pour les familles



Pour accéder directement à notre site internet : Scannez ce QR Code.

SOMMAIRE

Les Troubles Neuro-Développementaux : Qu'est-ce que c'est ?	1
Comprendre le diagnostic de TSA	2
• La communication	2
• Les relations sociales :	3
• Le comportement et les activités	3
Après l'annonce diagnostique	5
Quelques conseils aux parents	5
• S'informer	5
• Associations de familles	6
• Formations aux aidants	7
Et vos droits... ?	8
Les prises en charge	10
• Professionnels libéraux	10
• Structures de Lot-et-Garonne	11
Les soins	19
La scolarisation	20
Les loisirs	24

Les Troubles Neuro-Développementaux :

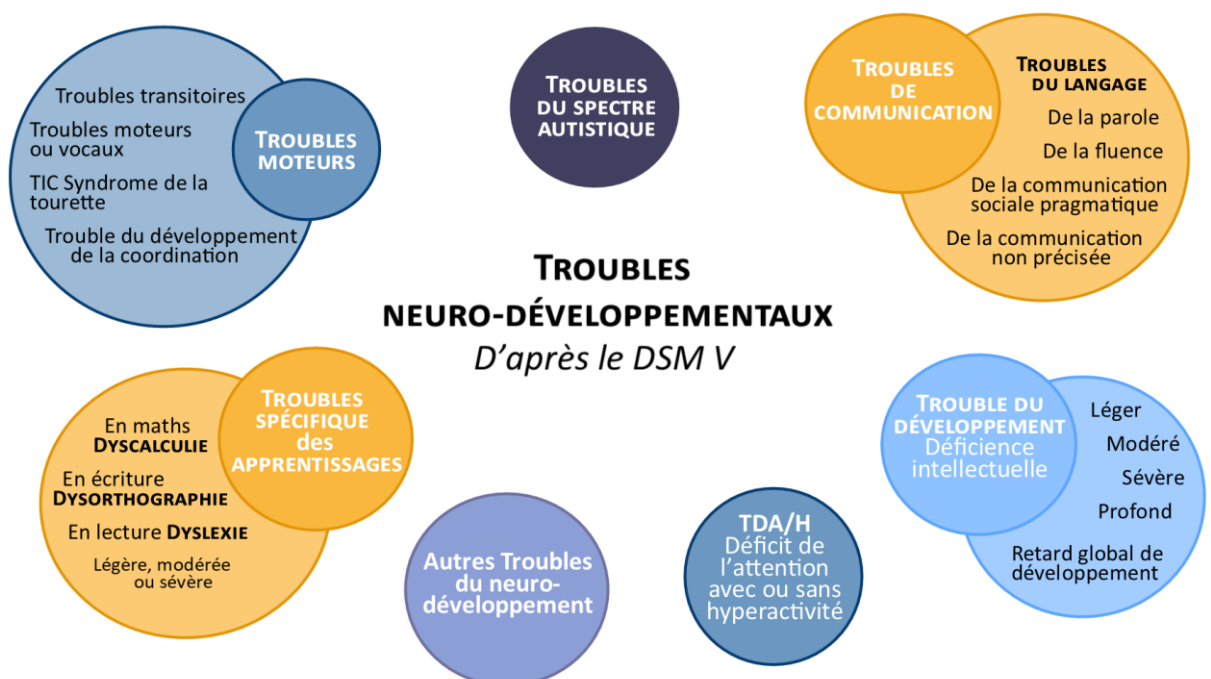
Qu'est-ce que c'est ?

Les Troubles Neuro-Développementaux (TND) se caractérisent par une perturbation du développement cognitif (intellectuel), moteur (mouvements du corps), comportemental et/ou sensoriel (traitement des stimuli de l'environnement). Ces perturbations ont un retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et/ou familial.

Les troubles neuro-développementaux peuvent être repérés avant l'âge de 36 mois.

D'après les classifications internationales (CIM-11 et DSM-V), les TND regroupent différents troubles qui peuvent être distincts ou associés.

La prévalence de ces troubles varie de 5% à 15% selon les données de l'OMS.



D'autres troubles sont souvent associés : les troubles alimentaires, les troubles du sommeil, l'épilepsie, les troubles sensoriels, etc...

Comprendre le diagnostic de TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

Le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) est un trouble neuro-développemental reconnu comme handicap depuis 1996.

- ✓ Le TSA touche environ 1.9% soit environ 1 enfant sur 84.
- ✓ L'autisme est **ensemble de symptômes**. La symptomatologie peut être **plus ou moins sévère** et **évoluer au fil du temps**. Chaque personne autiste est donc différente.
- ✓ Les **premiers symptômes** de ces TSA peuvent apparaître avant 3 ans.
- ✓ Les enfants autistes **traitent différemment les informations externes** (langage, relations sociales) et **internes** (sensations, émotions).

Les symptômes touchent 3 domaines :

1. La communication :

Les enfants avec autisme présentent des troubles de la **communication** (verbale : langage ; ou non verbale : gestes, regard, posture, ...), en compréhension et/ou en expression.

En communication verbale, on observe des particularités avec souvent de l'écholalie (l'enfant répète sans cesse un mot ou une phrase entendue sans forcément en comprendre le sens).

En communication non verbale, l'enfant peut : ne pas pointer du doigt pour montrer, ni utiliser de gestes ou de mimiques pour se faire comprendre.

2. Les relations sociales :

Les enfants avec autisme ont des difficultés dans les **interactions sociales**. Même s'ils ont envie d'être en relation avec les autres, ils ne savent pas comment s'y prendre. Ils peuvent engager des interactions, mais souvent d'une manière inappropriée.

Les enfants avec autisme éprouvent des difficultés à comprendre et à **partager les pensées et les émotions des autres personnes**. Ils n'expriment généralement pas ou peu d'intérêt pour les jeux collectifs ou les jeux de « faire semblant ».

3. Le comportement et les activités :

Les enfants avec autisme adoptent des **comportements répétitifs et stéréotypés** (toujours identiques). Ils se concentrent sur des **activités solitaires et/ou des intérêts limités**.

Ces troubles se manifestent dans leurs gestes (balancement, battement de mains...) et dans leur utilisation des objets (alignement, utilisation répétée du même jouet...).

Les enfants autistes réagissent différemment aux stimuli sensoriels (température, douleurs, sons, textures, ...).

Le TSA n'est pas posé si :

- ☒ Les symptômes sont mieux expliqués par une déficience intellectuelle, un retard global du développement, un trouble du langage ou des difficultés émotionnelles.

Différents termes sont utilisés comme Autisme, syndrome d'Asperger, Autisme infantile, Autisme atypique, Autisme de haut niveau, Troubles Envahissant du Développement (TED).

L'appellation Trouble du Spectre de l'Autisme regroupe l'ensemble de ces anciens termes.

Le terme « Spectre » désigne les différents niveaux d'intensité de manifestation des troubles. La symptomatologie peut être amenée à évoluer dans le temps. La sévérité correspond à l'intensité des symptômes et surtout à leur impact sur la vie quotidienne.

Après l'annonce diagnostique

Quelques conseils aux parents :

- S'informer
- **Institut national de la santé et de la recherche médicale :**
<https://www.inserm.fr/dossier/autisme/>
- **Web-documentaire Le Monde de l'Autisme :**
<https://autisme.tv5monde.com/>
- **L'autisme en Facile à Lire et à Comprendre :**
https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/articles_falc.pdf
- **Groupement National des Centres Ressources Autisme :**
<https://gncra.fr/>
- **Autisme info service (écoute, information et orientation) :**
<https://www.autismeinfoservice.fr/>
- **CRA Aquitaine :**
<https://cra.ch-perrens.fr/comprendre-lautisme#>

- **CRA Ile de France :**
<https://www.craif.org/>
- **Informations et ressources :**
<https://spectredelautisme.com/>

- **Associations de familles**

Des associations de familles existent dans le Lot-et-Garonne et au niveau national. Vous pouvez les contacter pour échanger sur votre situation, et votre vécu. Vous pourrez également partager vos expériences pour aider les enfants, adapter l'environnement et soulager la famille.

- **Planète Autisme**
145 avenue Henri Barbusse – AGEN
<https://planeteautisme.fr/>
- **Autisme France**
<http://www.autisme-france.fr/>
- **Agir et Vivre l'Autisme**
<https://agir-vivre-autisme.org/>
- **Sésame autisme**
<https://sesame-autisme.com/>

- **Handissimo** : plateforme d'information
<https://www.handissimo.fr/>

- Formations aux aidants

- **Centre Ressource Autisme (CRA) Aquitaine :**

Chaque année des formations gratuites sont proposées pour les aidants familiaux. Vous pouvez vous rapprocher d'eux pour vous renseigner et vous inscrire.

<https://cra.ch-perrens.fr/se-former/vous-etes-un-proche-aidant>

- **Planète Autisme :**

Plusieurs formations sont proposées aux familles et professionnels sur le TSA et les aménagements pour le quotidien.

<https://planeteautisme.fr/pole-formation/nos-offres-de-formation/>

- **Dispositif Assistance au Projet de Vie du 47 (APV47) :**

Ce dispositif est à destination des familles concernées par le handicap qui souhaitent réfléchir à un projet de vie (école, loisirs, santé, etc.). Il vous accompagne à la recherche de moyens, vous soutient et vous informe de vos droits. C'est un service libre et gratuit.

✉ Mail : dispositifapv47@gmail.com

Et vos droits... ?

Le TSA est reconnu comme handicap.

Une fois le diagnostic posé, vous pouvez demander une aide financière à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La famille devra constituer un dossier et l'accompagner d'un certificat médical fait par un médecin.

La MDPH étudie le dossier et évalue les besoins de votre enfant par rapport à un enfant du même âge. Elle décide du montant et de la durée des aides.

➤ **AEEH** : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

L'AEEH concerne les enfants handicapés de moins de 20 ans. Cette aide compense les frais liés à l'éducation et aux soins.

L'AEEH de base peut être complétée, en fonction de la situation, par un complément AEEH ou une Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

La catégorie du complément AEEH est évaluée selon le taux d'incapacité de l'enfant, le coût de la prise en charge et l'impact sur le quotidien (diminution ou arrêt de l'activité professionnelle d'un parent).

➤ **PCH** : Prestation de Compensation du Handicap

La PCH permet de rembourser les dépenses liées à une perte d'autonomie. Elle comprend 6 formes d'aides (humaine, technique, aménagement du logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animalière). Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources de la famille.

- **La MDPH47 :**

Hôtel du Département

1633, Avenue du Maréchal Leclerc

47916 AGEN CEDEX 9

☎ 05 53 69 20 50

<https://www.mdph47.fr/>

Les prises en charge :

La rééducation vise à réduire l'impact au quotidien des difficultés intellectuelles, de communication et de socialisation.

La sévérité des symptômes et l'adaptation au quotidien sont différentes d'une personne à l'autre. Selon ses besoins, votre enfant va être amené à consulter un ou plusieurs de ces professionnels.

4. Professionnels libéraux :

- Orthophonistes : Rééducation des troubles du langage et de la communication.
- Psychologues/Neuropsychologues : Aide à la compréhension de soi, apprentissage et régulation du comportement et des émotions.
- Psychomotriciens : Rééducation du domaine sensoriel et moteur (mouvement du corps).
- Ergothérapeutes : Adaptation de l'environnement et apprentissages des compétences et gestes de la vie quotidienne.
- Educateurs spécialisés : Soutien éducatif pour l'apprentissage de l'autonomie et les relations sociales.

- Structures du Lot-et-Garonne :

➤ **CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce**

Les CAMSP proposent des évaluations, des prises en charge et un accompagnement de l'enfant et sa famille.

Les enfants âgés de 0 à 6 ans avec des difficultés sociales, psychologique ou TND sont reçus en rendez-vous par l'équipe pluridisciplinaire (médecins, assistante sociale, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs spécialisés, ...).

- **CAMSP AGEN**

TND ou troubles du comportement

36 rue de Barleté

47 000 AGEN

☎ 05.53.66.02.28

- **CAMSP Hospitalier**

Troubles neuro-moteurs et sensoriels

Centre Hospitalier route de Villeneuve

47 000 AGEN

☎ 05.53.69.70.97

- **CAMSP VILLENEUVE SUR LOT**

34 avenue Ernest Lafont

47 300 VILLENEUVE SUR LOT

☎ 05.53.70.89.53

- **CAMSP MARMANDE**

74 avenue Charles Boisvert

47 200 MARMANDE

☎ 05.53.84.18.00

➤ **CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique**

Le CMPP reçoit en rendez-vous des enfants et des adolescents jusqu'à 20 ans. Ces derniers ont des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, psychologique, du langage, ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école.

- **CMPP AGEN (5 à 20 ans)**

36 rue de Barleté

47 000 AGEN

☎ 05.53.47.25.99

- **CMPP LE PASSAGE (5 à 20 ans)**

1527 avenue des Pyrénées

47 520 Le PASSAGE

☎ 05.53.96.71.86

- **CMPP VILLENEUVE SUR LOT (0 à 20 ans)**

34 avenue Ernest Lafont

47 300 VILLENEUVE SUR LOT

☎ 05.53.70.89.53

- **CMPP SAINTE LIVRADE SUR LOT (0 à 20 ans)**
Rue Théron
47 110 SAINTE LIVRADE SUR LOT
☎ 05.53.01.11.45

- **CMPP NERAC (3 à 20 ans)**
Centre Haussmann Place Aristide Briand
47 600 NÉRAC
☎ 05.53.65.05.72

- **CMPP MONFLANQUIN (0 à 20 ans)**
Rue St Pierre
47 150 MONFLANQUIN
05.53.36.52.79

- **CMPP FUMEL (0 à 20 ans)**
23 route de Cuzorn
47 500 FUMEL
☎ 05.53.71.16.67

- **CMPP MARMANDE (0 à 20 ans)**
74 avenue Charles Boisvert
47 200 MARMANDE
☎ 05.53.20.94.43

- **CMPP TONNEINS** (*0 à 20 ans*)
2 bis boulevard De Lattre de Tassigny
47 400 TONNEINS
☎ 05.53.84.44.30

➤ **Hôpitaux de jour / CMPE : Centre Médico Psychologique Enfant–Adolescents.**

L'hôpital de jour/ CMPE sont des services hospitaliers qui accueillent les enfants à temps complet ou à temps partiel jusqu'à leurs 12 ans.

- **Hôpital de jour/CMPE « les 3 rosiers »** (*jusqu'à 12ans*)
Impasse La Goulfie
47 000 AGEN
☎ 05.53.98.60.30
- **Hôpital de jour / CMPE « l'Araucaria »**
174 avenue du Général de Gaulle
47 300 VILLENEUVE SUR LOT
☎ 05.53.49.60.09
- **Hôpital de jour / CMPE « les Cafanilh »**
2, rue Baron Bertrand de Langsdorff
47 500 FUMEL
☎ 05.53.77.79.99

- **Hôpital de jour /CMPE « les Oyats »**
8 rue du stade
47 200 MARMANDE
 05.53.20.35.35

Avec notification MDPH : **l'accord MDPH ne garantit pas une place dans la structure.**

Vous devez les contacter pour inscriptions sur liste d'attente.

➤ **SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile**
Il vise à soutenir la scolarisation et la socialisation de l'enfant grâce à l'accompagnement d'une équipe pluri-professionnelle.

- **SESSAD ALGEEI (6 à 16 ans)**
265 avenue d'Espagne
47000 AGEN
 05.53.48.98.60
- **SESSAD Solincité (0 à 20 ans)**
Planète Autisme
145 avenue Henri Barbusse
47 000 AGEN
 05.53.68.98.74

- **SESSAD Lapeyre (3 à 20 ans)**

Domaine de Lapeyre

47 390 LAYRAC

☎ 05.53.77.01.90

➤ **IME : Institut Médico-Educatifs**

Les IME accueillent des enfants et adolescents présentant un trouble intellectuel. Certains peuvent avoir des internats à la semaine.

- **IME Lapeyre (6 à 20 ans)**

Domaine de Lapeyre

47 390 LAYRAC

☎ 05.53.77.01.90

- **IME les Rives du Lot (6 à 20 ans)**

19 place St Martin

47 440 CASSENEUIL

☎ 05.53.41.08.07

- **IME Lalande (6 à 18 ans)**

Rue du Docteur Couyba

47 240 BON ENCONTRE

☎ 05.53.66.28.29

➤ **PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées**

Il permet la coordination et le financement d'une prise en charge en libéral pour les enfants sans prise en charge adaptée.

- **PCPE TSA**

☎ 06.37.08.87.68

➤ **UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme**

Les UEMA accueillent des enfants TSA de 3 à 6 ans qui ne peuvent pas être scolarisés en milieu ordinaire. L'accueil en UEMA se fait à plein temps dans une classe spécifique dans un établissement scolaire ordinaire. Les enfants sont encadrés par un enseignant spécialisé et des professionnels du médico-social.

- **UEMA de Lot-et-Garonne : Ecole maternelle Simone Veil**

24 boulevard Scaliger

47 000 AGEN

➤ **UEEA : Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme**

Les UEEA accueillent des enfants TSA de 6 à 11 ans. La scolarisation se fait à temps plein, en inclusion et dans une classe spécifique, au sein d'un établissement scolaire ordinaire. Les enfants sont encadrés par un enseignant spécialisé, un AESH collectif et des professionnels du médico-social.

- **UEEA de Lot-et-Garonne : Ecole élémentaire Edouard Herriot**

2 rue Bizet

47 000 AGEN

- **Structure privée associative :** Le financement de la prise en charge est au frais des familles.

- **PLANETE AUTISME**

145 avenue Henri Barbusse

47 000 AGEN

☎ 05.53.68.98.74

Les soins :

Le service HandiSanté47 offre des soins aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent en bénéficier en milieu ordinaire. Des aménagements sont possibles afin de faciliter le déroulement du rendez-vous.

Les consultations proposées sont :

- Consultation somatique
- Cardiologie avec ECG
- Neurologie avec EEG
- Radiologie
- Ophtalmologie
- Dermatologie
- Gynécologie (suivi uniquement)
- Dentiste
- Otorhinolaryngologie avec audiogramme.
- Soins infirmiers

➤ **HandiSanté 47**

Centre Hospitalier La Candélie

47 916 AGEN Cédex 9

✉ 05.53.77.68.10

➤ **Santé BD**

Le site Santé BD propose des supports visuels (fiches imagées) pour comprendre et préparer votre enfant aux examens médicaux.

<https://santebd.org>

PCO 47

36 rue de Barleté - 47 000 AGEN

☎ 05 53 66 06 12

✉ pco.47@algeei.org

La scolarisation :

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap est un droit fondamental. Il existe des aides et dispositifs pour faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap.

➤ **PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation**

Le PPS indique les modalités de scolarisation, les aménagements à prévoir (l'attribution d'un matériel, accompagnement par un AESH...). Un enseignant référent est chargé de mettre en place le PPS au sein de l'école.

➤ **PAI et PAIP : Projet d'Accueil Individualisé**

C'est un document écrit qui précise les aménagements nécessaires à la vie de l'enfant en collectivité (crèche, école et temps périscolaire). Il est établi en concertation avec un médecin et le directeur de l'école/crèche.

➤ **AESH : Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap.**

Les AESH sont des professionnels rattachés à l'éducation nationale. Leur mission est d'accompagner l'élève en lui apportant une aide sur le temps scolaire (aide à l'autonomie, aide aux activités pédagogiques, aide dans les interactions sociales et la communication, ...).

Cet accompagnement est demandé par les parents auprès de la MDPH.

Suivant ses besoins, l'élève peut bénéficier d'un AESH individuel ou collectif.

➤ **ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire**

Les ULIS se trouvent dans les établissements scolaires publiques et privés (élémentaire, collège ou lycée).

Ces dispositifs accueillent des enfants en situation de handicap en petits groupes d'environ 10-12 élèves. Des temps d'inclusion en classe ordinaire sont prévus.

La demande d'orientation en ULIS se fait auprès de la MDPH.

En Lot-et-Garonne, il n'y a pas à ce jour d'ULIS élémentaire spécifique TSA.

- **ULIS élémentaire Edouard Herriot**

2 rue Bizet
47 000 AGEN

- **ULIS élémentaire Elisée Reclus**

820 rue Pierre Paul de Riquet
47 000 AGEN

- **ULIS élémentaire Ste Foy (établissement privée)**

30 bis boulevard SCALIGER
47 000 AGEN

PCO 47

36 rue de Barleté - 47 000 AGEN

☎ 05 53 66 06 12

✉ pco.47@algeei.org

- **ULIS élémentaire Edouard Lacour**
Rue Alfred de Vigny
47 000 AGEN

- **ULIS élémentaire Edouard Lacour**
Ganet
47 520 LE PASSAGE

- **ULIS élémentaire Pascalet**
Chemin de Pascalet
47 440 CASSENEUIL

- **ULIS élémentaire Jean Jaurès**
11 avenue de Lattre de Tassigny
47 300 VILLENEUVE SUR LOT

- **ULIS élémentaire Clément Marot**
Rue Charles de Foucauld
47 300 VILLENEUVE SUR LOT

- **ULIS élémentaire Sainte Marie (établissement privée)**
Avenue de Lirac
47 700 CASTELJALOUX

- **ULIS élémentaire Marcel Pagnol**
1 rue de Verdun
47 190 AIGUILLON
- **ULIS élémentaire Jean Moulin**
12 avenue du 8 mai 1945
47 800 MIRAMONT-DE-GUYENNE
- **ULIS élémentaire Jean Rostand**
11 allées d'Albret
47 600 NERAC
- **ULIS élémentaire Jean Jaurès**
Avenue Jean Jaurès
47 500 FUMEL
- **ULIS élémentaire Jean Jaurès**
78 rue de la Libération
47 200 MARMANDE
- **ULIS élémentaire Edouard Herriot**
Avenue Joffre
47 200 MARMANDE
- **ULIS élémentaire Jules Ferry**
28 rue Foch
47 400 TONNEINS

Les loisirs :

- **Tom Enfant Phare**

Tom Enfant Phare est une association ouverte à tous types de handicaps, qui a pour but principal de faciliter l'accès aux loisirs en famille, en milieu ordinaire.

22 rue Arthur Rimbaud

47 000 AGEN

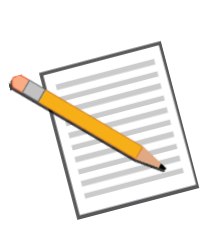
☎ 06 71 78 23 94

- **Fédération Française du Sport Adapté Lot-et-Garonne**

997 A, avenue Jean Bru

47 000 AGEN

☎ 05.53.98.19.72



Notes Personnelles :

[illegible]